

LA BALLASTIÈRE

10 SEPTEMBRE 2017

16 KM À 9H30
ET 7 KM À 10H

13^e édition



Les Loulous de l'ES Hagondange



Entente
Sportive
Hagondange



**COURSE NATURE
À HAGONDANGE**

**PETITE RESTAURATION
SUR PLACE**

**ÉCHAUFFEMENT COLLECTIF
AVANT LE DÉPART**

« LA BALLASTIERE »

Dimanche 10 Septembre 2017 à Hagondange

NOM : _____ MAJUSCULES _____ PRENOM : _____

Date de naissance: __ / __ / ____ Sexe M F

Course choisie : **16 km** (09h 30) ou **7 km** (10h)

Adresse complète : n° __ rue : _____ CP : _____

Localité : _____ @mail : _____

Club ou association : _____ No de licence : _____

Numéro de téléphone portable : _____

Inscription

- **Par Internet (sécurisé): www.eshcap.com ou www.gotiming.fr**
- **Par courrier** : en nous faisant parvenir le bulletin ci-joint accompagné de la photocopie du certificat médical ou de la licence et du chèque de règlement avant le 8 septembre 2017. À envoyer à Marie José MASSON, 25 rue Charles PELTE 57300 AY SUR MOSELLE. Prévoyez le délai d'acheminement.

Renseignement : 06 30 93 10 66.

- Droit d'inscription : 10 €. Chèque à l'ordre de : **ESH course à pied**

ATTENTION : Aucune inscription ne sera prise sur place

Règlement :

- Départ à **9h 30** pour le 16 km et **10h** pour le 7 km (École de LA BALLASTIERE)
- Ravitaillements : 2 sur le parcours du 16 et à l'arrivée
- Chronométrage par système à puce jetable
- Parcours varié et très agréable (80% en forêt)
- Cadeaux à tous les inscrits
- Trophée aux 3 premiers du scratch féminin et masculin et uniquement aux premiers de chaque catégorie. (non cumulables). A partir de junior (1999) pour le 16 km et cadet (2001) pour le 7 km. Catégorie tous les 5 ans à partir de senior 35
- Parking, douches, buvette, casse-croûtes, consigne clés + affaires personnelles
- **Retrait des dossards** le samedi entre 14h30 et 17h dans la cour de l'école rue du Dr Viville, le jour de la course à partir de 8h jusqu'à 10 mn avant le départ
- Les organisateurs se réservent le droit de toutes modifications

Non licenciés : un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an est obligatoire pour obtenir un dossard. Ce document sera conservé par l'organisation

Assurance des participants : pour une individuelle accident, il incombe aux coureurs non licenciés de s'assurer personnellement

Par le fait de mon inscription, j'autorise à titre gracieux la reproduction et l'exploitation de mon image par l'organisateur